



SBLV. USP. USDCR.

Schweizerischer Bäuerinnen- und Landfrauenverband
Union suisse des paysannes et des femmes rurales
Unione svizzera delle donne contadine e rurali

Engagées ensemble depuis 90 ans 1932 – 2022



ensemble.compétentes.engagées.
**Nous, les
femmes
de l'espace
rural.**
paysannes.ch

«90 ans d’engagement pour les femmes de l’espace rural – courageuses, tenaces, persévérantes, créatives et sûres d’elles: depuis son existence, l’USPF s’est rendue irremplaçable pour les femmes de la campagne suisse.»

Sanna Bühler Winiger, journaliste agricole

C’est ainsi que l’auteure de cette revue, Sanna Bühler Winiger, entame son paragraphe final. A la lecture de son récit – dont elle a librement choisi l’angle et le style – c’est effectivement l’impression qui se dégage. Ces qualificatifs – courageuses, tenaces, persévérantes, créatives et sûres d’elles – s’appliquent non seulement aux femmes qui se sont engagées sur le plan associatif dans les régions et au plan national, mais également à celles qui ont mis la main à la pâte au quotidien dans les champs, à l’écurie, à la maison, pour la famille, le voisinage, le village ou la région.

«Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage...», cette citation de Nicolas Boileau, homme de lettres français (1636 – 1711) paraît toute trouvée si l’on compare le but annoncé au début de cette histoire des paysan-

nes et femmes rurales suisses avec celui qui meut encore aujourd’hui notre association: la promotion sociale, économique et éthique des paysannes et des femmes rurales. Je suis encore impressionnée du courage qu’il a fallu à l’époque pour oser se dresser ainsi et faire entendre sa voix. Je suis admirative du chemin déjà parcouru et de ces femmes qui y ont contribué, chacune à leur manière et à la mesure des possibilités. Je suis également renforcée dans la tâche à poursuivre, avec mes collègues, pour notre association et nos membres.

Nous, les femmes de l’espace rural.ensemble.compétentes.engagées. Je réalise que notre vision à l’horizon 2030 représente à la fois ce qui a été et l’objectif vers ce qui sera.



Anne Challandes,
présidente de Union suisse des paysannes et des femmes rurales USPF
 depuis 2019

Ensemble: Des femmes de notre base à celles actives dans nos organes, des quatre coins de la Suisse, de la plaine à la montagne et quelle que soit la langue. Ensemble, nous formons un groupe, une union comme le nom de notre association l'exprime, et nous sommes fortes. Ensemble nous nous renforçons les unes les autres pour que chacune, individuellement, puisse avancer avec assurance sur son propre chemin personnel.

Compétentes: Nous cultivons et transmettons le savoir. Nos connaissances servent de base à nos actions et activités que nous accomplissons jour après jour avec assurance et courage.

Engagées: À tous niveaux et quel que soit le défi, nous relevons nos manches pour ac-

complir nos tâches et poursuivre nos buts. Nous nous impliquons dans notre mission et pour ce qui nous tient à cœur.

A la lecture du condensé de ces 90 ans d'histoire, je suis fière d'appartenir à l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales et je suis fière de la représenter, je suis fière de représenter chaque membre et sa famille.

Je remercie celles qui se sont engagées au fil de ces décennies et celles qui m'accompagnent aujourd'hui. Merci aussi à Sanna Bühler Winiger pour son travail de recherche et de rédaction.

Anne Challandes,
présidente de l'USPF

Les années 1920 – le départ

Il y a environ 100 ans, c'était une autre époque. Les paysannes passaient leurs journées dans leur ferme, leur foyer. Souvent, il fallait des heures de marche pour se rendre au village voisin. Et la ville la plus proche? On y allait rarement, peut-être au marché pour vendre des légumes et des œufs. Ou alors on allait travailler à l'usine. De nombreuses femmes apportaient juste le savoir appris à la maison dans leur mariage et dans l'exploitation. Leur vie était souvent austère: En hiver, l'édrédon gelait sous le menton, les pieds souffraient d'engelures. C'était une période de chômage et de crise économique. Les familles paysannes avaient parfois déjà du mal à produire plus que le strict nécessaire pour couvrir leurs propres besoins, afin de vendre quelque chose. Avec la crise, le revenu manquait en maints endroits et certaines exploitations ne pouvaient pratiquement plus se maintenir.

Mais de nombreuses paysannes ont – naturellement – donné un coup de main dans les champs, ont – naturellement – aidé à



Travailler dur pour survivre – on avait besoin de tous les bras

s'occuper des animaux, ont cultivé leur potager non loin de la ferme. En outre, leur place était avant tout aux fourneaux, derrière le tas de linge à raccommoder, à la buanderie avec la lessiveuse brûlante et, parfois, à l'usine.

Mais il y avait d'autres exemples, des familles dans lesquelles les femmes pouvaient également suivre une formation.

Ruth Streit, ancienne présidente de l'Union des paysannes suisses¹, se souvient: «Ma grand-mère maternelle s'est mariée en 1921 dans la région de Berthoud, elle a suivi les cours pour paysannes à l'école de Schwand². Sa belle-mère, mon arrière-grand-mère, qui était fille de paysan, avait déjà fait un apprentissage de cuisinière. J'ai appris par ma mère qu'elles travaillaient beaucoup. Mais il y avait aussi toujours une ou deux employées. Dans ma famille, les femmes n'allaient jamais à l'étable: Elles nourrissaient les cochons et les poules. Pour la grande lessive, des blanchisseuses étaient engagées.»

Que ce soit sur un grand domaine ou une petite ferme: les paysannes travaillaient dur. Elles n'avaient, selon l'opinion courante dans la société, pas leur place dans une association et encore moins en politique – n'avaient-elles donc pas assez à faire à la maison? D'ailleurs, ce n'est pas seulement la grande majorité des hommes qui pensaient ainsi, mais bien des femmes aussi, comme on le verra encore des décennies plus tard lors des discussions sur le droit de vote des femmes.

Toutefois les femmes ont toujours été encouragées par des hommes clairvoyants. C'est pourtant une femme qui a donné aux paysannes plus d'assurance au niveau national: Rosa Neuenschwander venait de Brienz. Elle était libraire, une femme qui avait suivi une formation – quelle rareté à l'époque!



Rosa Neuenschwander (au milieu), force motrice de la création de l'Union.

Rosa Neuenschwander était consciente de ce privilège. Il était clair pour elle que les femmes avaient surtout besoin d'une chose: une formation, et une bonne formation. Elle était également persuadée que le réseautage au sein d'associations renforcerait la position des femmes. Elle s'est engagée pour les deux, devenant une pionnière de l'orientation et de la formation professionnelles. De plus, comme femme de la campagne, elle savait ce que vivaient les paysannes, elle connaissait leur isolement dans les fermes et dans la société.³

En tant qu'initiatrice de la première SAFFA⁴ en 1928, elle a contribué à ce que les paysannes soient mises à l'honneur lors d'une journée spéciale. Celles-ci se sont alors retrouvées au centre de l'attention. Un documentaire sur le travail de la paysanne⁵ a même été tourné pour la SAFFA. La

Journée des paysannes a mobilisé les femmes du monde agricole. Beaucoup d'entre elles ont réalisé qu'elles n'étaient pas seules, qu'elles pouvaient se serrer les coudes et se renforcer mutuellement.



Fondatrice de la première association de paysannes de Suisse en 1918 et présidente d'honneur: Augusta Gillabert-Randin, Moudon VD

Cette prise de conscience avait déjà eu lieu auparavant dans certaines régions. En 1918, Augusta Gillabert-Randin, une paysanne déterminée, avait fondé à Moudon (VD) la première association de paysannes de Suisse, pour la commercialisation commune de produits et l'achat de semences à des prix plus avantageux. Selon Ruth Streit, «c'était une femme cultivée. Elle participait aussi à des rencontres internationales». Pour ses mérites, Augusta Gillabert a été nommée première présidente d'honneur de l'Union des paysannes suisses.

En 1927, presque dix ans plus tard, les paysannes schaffhouseises fondèrent la première association cantonale de Suisse – aussi une association d'entraide, destinée en premier lieu à mieux vendre les œufs. En 1929, les paysannes argoviennes se regroupèrent, suivies en 1930 par celles des deux Bâle et du canton de Berne. Dans ce dernier canton, c'est à nouveau Rosa Neuenschwander qui a été le moteur de la création de l'association. Un an plus tard, dans le canton de Vaud, les groupes villageois ont également donné naissance à une association cantonale.



Les femmes sont là pour travailler – mais elles n'ont pas encore voix au chapitre. Cela changera à partir de 1932, avec la création de l'UPS.

Ce n'était de loin pas encore un mouvement dans tous les cantons suisses. Et pourtant, le 5 juillet 1932, les cinq associations de paysannes des cantons de Schaffhouse, d'Argovie, des deux Bâle, de Berne et de Vaud se regroupèrent pour former l'Union des paysannes suisses (UPS). Elles représentaient déjà 12'000 paysannes. Là encore, une personnalité avait stimulé l'évolution en arrière-plan, il s'agissait cette fois-ci d'un homme, le professeur Ernst Laur, directeur de l'Union suisse des paysans à Brougg. Anna Schneider Schnyder de Münsingen (BE) fut élue première présidente. Elle présida l'Union fraîchement créée jusqu'en 1935, puis la Schaffhouseoise Elsa Lichtenhahn-Maier lui succéda (1935 – 1939). Lili Kohler-Burg, originaire du canton d'Argovie, fut la troisième à prendre le relais pendant les années épineuses de la guerre (1939 – 1946)⁶.

Les femmes fondatrices ont donné des objectifs fondamentaux à l'Union des paysannes suisses UPS: la promotion des paysannes sur le plan social, économique et éthique. Les problèmes de l'écoulement des produits, de la formation professionnelle et de l'allègement du travail des paysannes ont été au centre des activités. Les associations fondatrices n'ont pas dépassé uniquement les frontières cantonales, en tant que groupement suisse, mais aussi les frontières nationales: dès 1933, l'UPS a été admise au sein de l'Union mondiale des femmes rurales ACWW (Associated Country Women of the World).

Dans les années qui suivirent, les femmes rurales se regroupèrent dans un nombre croissant de cantons. L'association nationale prit de l'ampleur. En 1939, elle participa à l'exposition nationale de Zurich, la «Landi», entièrement placée sous le signe du mouvement de «défense nationale spirituelle». Car dans le pays voisin du nord, des signes annonçaient la tempête. Lorsque la deuxième guerre mondiale débuta en septembre de la même année, une période encore plus rude a commencé pour les paysannes. Les hommes valides ont été mobilisés, les femmes ont porté le poids des exploitations sur leurs épaules. L'action de l'UPS prit également une nouvelle ampleur: elle fut engagée par la Confédération au sein du comité consultatif féminin des offices fédéraux de l'économie de guerre. Sept ans seulement après la création de leur association nationale, les dirigeants politiques du pays considéraient déjà les paysannes suisses comme des interlocutrices.

Les années 1940 et 50 – en avant!



L'automatisation apporte un soulagement.



Les foins nécessitent encore un dur travail manuel.

Malgré les années de guerre et les nombreuses tâches qu'elles devaient assumer, les femmes de l'association ont également fait avancer leurs propres objectifs. En 1941, l'UPS est devenue membre de l'Union suisse des paysans (USP). En 1942, le département de l'agriculture de la Confédération⁷ a reconnu l'Union nationale des paysannes comme organisation faitière agricole. La même année, l'UPS établit un secrétariat permanent à Brougg, dans les locaux de l'USP. La proximité est demeurée jusqu'à aujourd'hui. En 1943, l'association des paysannes entama les travaux préparatoires pour un contrat-type de travail pour les femmes employées en agriculture, et la formation prit une place toujours plus importante. En 1933 déjà, l'association des paysannes bernoises avait pu organiser un examen d'apprentie ménagère rurale, et même un

examen professionnel pour les paysannes en 1944 – une étape importante en vue d'un futur diplôme national. Les contacts internationaux n'ont pas été interrompus malgré la guerre.

Bien qu'à l'époque personne n'attende les femmes rurales dans un monde politique et public dominé par les hommes, celles-ci ont fait part de leurs préoccupations et exigé d'être entendues. Elles s'engageaient déjà pour de nombreuses priorités qui figurent encore aujourd'hui à l'agenda des femmes rurales suisses: formation initiale et continue des paysannes, maintien des compétences en économie familiale, couverture sociale des femmes.

Non, les paysannes et les femmes rurales ne sont plus restées silencieuses.

Lors de l'assemblée des délégués de l'USP de 1943, une femme, Lili Kohler-Burg, présidente de l'UPS, prit pour la première fois la parole: «après toute l'aide qu'elle avait apportée à l'augmentation des cultures, la paysanne suisse avait «droit à une position vraiment reconnue», même après la guerre. La présidente de l'UPS a demandé la création de bases permettant à «une famille de vivre modestement mais sans soucis si elle gérait correctement son exploitation». Elle a aussi demandé une modernisation modérée du ménage agricole. «Nous n'exigeons pas de chauffe-eau ni d'aspirateur dans une simple maison paysanne, mais simplement les commodités les plus élémentaires comme une cuisinière qui ne fume pas et la possibilité de prendre un bain dans une pièce chauffée. Un aménagement et un équipement pratique de la cuisine doivent épargner du travail à la paysanne, le reste de l'habitation aussi doit être solide, simple et conforme à son statut: meubles, linge, vêtements.» Des conseillères seraient utiles et elles devraient être engagées par l'Etat pour «bénéficier du respect nécessaire». Elle a exigé l'extension des jardins d'enfants à la campagne et «là où il le fallait durant les pointes de travail, il faudrait construire des crèches pour les tout-petits.»¹⁸

En 1947, les paysannes ont adopté une résolution sur les articles économiques de la Constitution fédérale et en faveur de l'assurance-vieillesse et survivants, l'AVS, qui a été acceptée par le peuple en juillet de la même année. En 1949, elles se sont

opposées à une réduction des fonds fédéraux destinés à l'enseignement de l'économie familiale dans les écoles primaires. En 1951, elles ont obtenu que la loi sur l'agriculture accorde aux jeunes femmes le même droit à la formation professionnelle qu'aux jeunes hommes. Cependant, toutes les interventions n'ont pas abouti. La Confédération ne leur a pas accordé le siège qu'elles réclamaient au sein de la commission consultative pour la loi sur l'agriculture – c'est pourquoi l'Union des paysannes suisses a simplement pris position sur ce thème.



Arrivée des déléguées en 1950.

Les femmes rurales ne se sont pas laissées faire. Leur présence au niveau politique s'est accrue durant les années 1950: elles ont fait de l'assurance-maladie et accident ainsi que de la loi sur l'assurance-maternité leur cheval de bataille, elles se sont impliquées dans les ordonnances sur la viande, le lait et les œufs et ont persisté dans leur volonté de mettre en place une formation professionnelle nationale pour les paysannes. En 1958, la 2^e SAFFA⁴ a eu lieu avec, comme 30 ans plus tôt, une journée consacrée aux paysannes. Cette fois, les paysannes n'étaient plus seulement présentées, elles ont participé elles-mêmes à l'organisation de la manifestation. Les échanges avec des paysannes d'autres pays se sont toujours poursuivis.

Les années 1960 – une profession reconnue



De futures paysannes prêtes à apprendre.

En 1962, l'UPS réussit une percée, préparée depuis des années et obtenue après bien des difficultés: le Conseil fédéral met en vigueur un premier règlement pour l'examen professionnel de paysanne. L'UPS a été soutenue par l'Union des paysannes catholiques suisses (UPCS), fondée en 1961, avec laquelle elle a fusionné 44 ans plus tard (2006).

L'Union des paysannes suisses s'est également penchée sur de nouveaux thèmes. La société en général était en pleine mutation, et cela touchait aussi la campagne. Pour de nombreuses paysannes, les loisirs et les vacances régulières n'étaient guère de mise durant la première moitié du 20^e siècle. Mais les temps ont changé: en 1962, l'UPS a lancé l'enquête «Organisation des loisirs de la paysanne». Un concours de l'association intitulé «Comment se débrouille une paysanne seule?» a montré une nouvelle perception de soi dans la société paysanne. En 1969, l'association a en outre déposé une requête auprès de la Station de recherche en économie et technologie agricoles (FAT⁹) concernant la recherche en économie familiale

rurale. Elle y demandait la mise à disposition de «bases complètes et scientifiquement fondées destinées à la formation, au perfectionnement et au conseil en économie familiale rurale».

Les paysannes ont régulièrement pris position auprès du Conseil fédéral sur les contributions aux écoles agricoles, sur la modification de la loi fédérale sur les crédits d'investissement et l'aide aux exploitations, sur la production de sucre et sur la viticulture.

Et même si les travaux dans les exploitations agricoles ont évolué, que la mécanisation a progressé et que davantage de moyens étaient disponibles pour la protection des plantes: Les familles paysannes n'avaient pas non plus la vie facile durant cette période, comme le montre une résolution de 1968 adressée au Conseil fédéral: L'UPS y demandait «de la compréhension pour la situation difficile de l'agriculture suisse et de l'aide pour maintenir une paysannerie en bonne santé».



Regards critiques à l'examen professionnel.



Avec l'acceptation du droit de vote des femmes le 7 février 1971, les paysannes et femmes rurales ont obtenu le droit de vote et d'éligibilité au niveau fédéral, 39 ans après la création de l'association.

(Photo: Archives sociales)

Les paysannes suisses se sont de plus en plus manifestées lors de votations.

En 1959, elles avaient fait preuve de retenue lors de la première votation sur le droit de vote des femmes, ne participant pas à la campagne en faveur de ce droit: Trop de paysannes étaient contre. C'est douze ans plus tard que l'association s'est prononcée en faveur du oui. Mais lors de cette votation non plus, cela n'alla pas de soi. Ruth Streit se souvient d'un échange sur cette période avec Kläri Gerber, alors présidente de l'association: «Kläri Gerber s'est engagée avec conviction pour le droit de vote des femmes. Elle m'a raconté que cela n'avait pas toujours été facile, elle avait subi des «attaques» de ses propres rangs.»

Le droit de vote des femmes a été accepté par le souverain le 7 février 1971. Cela a aussi renforcé l'UPS, qui a continué à intervenir sans relâche au niveau politique et sur des thèmes de société. Des représentantes de l'association ont travaillé dans différentes commissions, s'exprimant notamment sur l'article relatif à la formation dans la loi sur l'agriculture ou sur la réorganisation de l'Union suisse des paysans. L'avis des paysannes suisses fut également sollicité au sein de la commission spéciale pour les questions féminines dans l'AVS (10^e révision de l'AVS). Pour la première fois, un sondage a été réalisé sur les cours proposés par les sections.



Le tracteur est aussi une affaire de femmes.

L'association s'est à nouveau engagée dans la recherche sur l'économie familiale rurale: en 1972/73, l'UPS a participé à un projet de la Station de recherche de Tänikon (FAT⁹) sur la charge de travail et la position sociale de la paysanne: disposer de données permet de mieux argumenter, par exemple sur la valeur du travail des paysannes. En 1974, sur mandat de la Confédération, la FAT (R. Steinmann et A. R. Matasci-Brüngger), a réalisé la première enquête socio-économique sur le temps de travail dans le ménage agricole. Mais deux ans plus tard, tous les arguments avancés pour que la Confédération revalorise le travail des femmes sur l'exploitation lors du calcul du salaire paritaire n'ont servi à rien: la Confédération a refusé. Il s'est toutefois avéré par la suite que les chiffres gagneraient en importance au cours du prochain millénaire.

Au niveau européen, les paysannes suisses se faisaient clairement entendre à cette époque.

Ruth Streit se souvient: «Klāri Gerber-Gugelmann, alors présidente de l'UPS, a occupé pendant quelques années un poste important dans l'agriculture européenne: elle était présidente du groupe de travail «femmes rurales»¹¹ du Comité européen d'agriculture (CEA). Pour certaines femmes cela n'allait pas de soi – femmes et politique ne faisaient toujours pas bon ménage. Pendant ses 17 années de présidence de l'UPS (1969–1986), le premier groupe de travail politique a été mis sur pied, spécialement pour la discussion sur la révision du droit matrimonial – une étape importante qui n'allait pas de soi. Une partie de la base s'opposait toujours à un engagement politique accru de l'association. Sous l'impulsion de la présidente (suivante) Rosmarie Ledermann, ce renforcement du travail politique s'est poursuivi en 1992 avec la création d'une commission permanente pour les questions politiques.»



Discussions au sein du groupe de travail nommé en 1983 pour la révision du droit matrimonial, entré en vigueur en 1988.



La commission de formation de l'apprentissage ménager rural, avec sa présidente Rosmarie Mollet-Schluemp.

L'Union des paysannes suisses s'est attelée à une tâche importante: en 1981, elle a entamé la révision totale du règlement de l'examen professionnel de paysanne. Depuis son introduction, cet examen s'est transformé en un exemple de réussite: en 1963, 71 femmes ont passé avec succès le premier examen professionnel et sont devenues paysannes avec diplôme fédéral.



Remise des diplômes de paysannes, 1982.

En 1981, elles étaient déjà 188 et en 1984, elles étaient même 227 à obtenir leur diplôme. Sur le plan politique, les droits des femmes étaient à nouveau au centre des préoccupations: le nouveau droit matrimonial, pour lequel les paysannes suisses se sont engagées durablement.

Depuis la création de l'UPS, la collaboration avec l'Union suisse des paysans n'avait cessé de s'intensifier. En 1980, l'USP s'est encore davantage ouverte aux paysannes: un siège a été créé pour la présidente de l'UPS au sein de l'organe directeur (aujourd'hui comité de l'USP). La présidente de l'époque Kläri Gerber-Gugelmann fut ainsi la première représentante des paysannes et des femmes rurales dans cet organe de l'USP.

Les paysannes ont disposé depuis lors de quatre sièges à la Chambre suisse d'agriculture et elles peuvent déléguer douze membres à l'AD de l'USP.



Le jubilé du 50^e anniversaire s'est déroulé dans la salle du Grand conseil à Berne.

En 1982, l'UPS a fêté son 50^e anniversaire. L'«association sœur» des paysannes suisses, l'Union des paysannes catholiques suisses (UPCS) a adressé ses félicitations aux personnes présentes lors de l'assemblée des déléguées à Berne: «Votre association n'est pas une organisation née par hasard, elle est née de la misère de l'époque. Des préoccupations communes et un sentiment d'appartenance ont fait émerger le besoin de se rapprocher et de se renforcer sur le plan professionnel. Dès le début, les grands axes étaient clairs: une formation professionnelle et continue moderne pour les paysannes, mais aussi l'amélioration de leur situation économique, sociale et sociétale.

Le terme «moderne» est souvent contesté; vous avez cependant su associer des traditions éprouvées à des progrès vitaux. Votre activité a considérablement marqué l'image de la paysanne et a contribué à la compréhension entre la population paysan-

ne d'une part et la population non paysanne d'autre part. Ce fut, au sens propre du terme, une semence fertile que vous avez mise en terre il y a 50 ans.»



Vote des déléguées.



Mettre en valeur les produits de saison, une compétence clé dans l'espace rural.



Le travail de la paysanne évoluée – c'est souvent elle qui se charge de l'administration.

Une «formation professionnelle et continue moderne de la paysanne»: dans une société dont les valeurs et les rôles, dont les priorités économiques ont constamment et rapidement évolué depuis les années 1960, la formation était et est toujours restée un défi pour l'UPS. La position de la femme se redéfinissait en Suisse. Il avait fallu des décennies aux femmes pour conquérir leur espace de liberté. Dans un couple, elles ne voulaient pas être derrière l'homme, mais à côté de lui, sur un pied d'égalité. Les femmes travaillaient et n'abandonnaient souvent plus complètement leur métier à l'arrivée des enfants. Cette prise de conscience a également marqué les jeunes paysannes. Dans les fermes aussi, les structures ont évolué: ces aspects font que les femmes ont pris la responsabilité de certaines branches de l'exploitation, qu'elles ont gérées seules. L'UPS devait tenir compte de ces

évolutions si elle voulait répondre à l'exigence d'une formation actuelle. Elle a une nouvelle fois assumé ses responsabilités d'association professionnelle pour les paysannes et révisé le règlement de formation, qui est entré en vigueur en 1995. Depuis lors, la voie menant au diplôme se fait en deux étapes. Après avoir suivi des cours d'économie familiale rurale, les paysannes passent d'abord un examen professionnel et obtiennent ainsi, en cas de succès, le titre de «paysanne avec brevet fédéral». Depuis 1999, ces femmes ont également accès à l'école de chef-fe-s d'exploitation, qui était jusqu'alors réservée aux agriculteurs CFC (hommes et femmes). Les paysannes y acquièrent désormais un bagage supplémentaire en gestion d'entreprise et entrepreneuriat. L'examen professionnel supérieur leur permet d'obtenir le titre de paysanne diplômée EPS.

Les années 2000 – des signes d'égalité

Cette étape importante dans le développement de la formation des paysannes et le combat acharné de l'UPS ont porté leurs fruits: Dans le cadre de la politique agricole 2002, le brevet fédéral de paysanne a été mis sur un pied d'égalité avec le CFC d'agriculteur.¹² Les paysannes titulaires du brevet ont ainsi accès aux paiements directs et aux crédits d'investissement – un grand acquis qui sécurise les familles paysannes. Si le chef d'exploitation n'est plus apte à gérer la ferme, sa partenaire peut désormais le faire sans perte de paiements directs, grâce à son titre. Mais cette égalité n'a pas été obtenue simplement. L'UPS a longtemps fait pression sur la Berne fédérale. Les femmes de l'association sont désormais rompues à cet exercice.

Mais l'objectif de l'association n'était et n'est pas seulement l'égalité pour les paysannes. Toutes les femmes doivent enfin recevoir un salaire identique pour un même travail; ou même une rémunération, comme par exemple pour les soins apportés aux proches à la maison. En effet, le travail effectué généralement par les femmes dans l'environnement familial, à titre bénévole, n'est souvent pas perçu et encore moins rémunéré, même de manière minimale. En outre, l'UPS a exigé que le travail et la famille soient compatibles, aussi pour les femmes. Mais comme dans d'autres domaines, le chemin vers l'égalité des droits entre hommes et femmes reste semé d'embûches. Pour les femmes, il est loin de toucher à sa fin.



La commission politique familiale et sociale a été fondée en 2006, elle s'est engagée dès le début pour les droits des femmes. Ici avec la présidente de la commission Annekäthi Schluep-Bieri, 2018.

La Vaudoise Ruth Streit-Imhof a présidé l'UPS de 2002 à 2011. Comme Annemarie Will-Kohler¹³, qui l'avait précédée à cette fonction, elle s'est engagée pour l'égalité des droits. Pour l'avoir elle-même vécu, elle savait que les femmes n'avaient pas voix au chapitre. Un des événements marquants pour elle en tant que jeune maîtresse d'apprentissage fut qu'elle n'était pas être autorisée à signer les contrats d'apprentissage pour son apprentie, bien qu'elle soit paysanne diplômée. Seule la signature de son mari était reconnue. Avec son mari et d'autres jeunes paysannes et leurs conjoints, ils ont refusé cette procédure. «Après plusieurs années de résistance, le canton de Vaud a accepté tacitement cette «révolution», se souvient Ruth Streit. «Mais ce qui était beaucoup plus grave, c'était l'impossibilité de déclarer un salaire en tant que paysanne collaboratrice et

d'avoir son propre compte AVS.» C'est seulement durant les dernières années de sa présidence que les paysannes ont pu avoir leur propre compte AVS – après des années d'efforts de l'USPF, soutenue dans la phase finale par l'Union suisse des paysans, et finalement un recours au Tribunal administratif fédéral.

L'UPS a toujours tenu compte des changements dans la vie des paysannes en révisant la formation professionnelle et continue. L'année 2003 n'a pas dérogé à la règle: la formation de paysanne avec brevet fédéral et de paysanne diplômée a été restructurée de façon modulaire. Au cours des années suivantes, les examens finaux connurent aussi une révision. En 2009, l'Union a adhéré à l'OrTra AgriAliForm¹⁴ et a révisé l'examen professionnel supérieur. La révision de l'examen professionnel a suivi en 2016.

Les paysannes n'ont pas été les seules à être au centre de l'attention de l'association. Les femmes rurales se sont engagées de manière accrue auprès du grand public, en faveur d'une alimentation saine. Les sections cantonales ont élaboré des plans de menus hebdomadaires et des recettes pour le site Internet de l'association et pour le projet «Sain et savoureux, notre savoir-faire!».

Afin de promouvoir une alimentation à base de produits régionaux et de saison chez les grands distributeurs, des femmes ont été formées comme «ambassadrices d'une alimentation saine et de qualité». Contact avec la clientèle, contexte du marché, conduite d'entretiens, présentation de produits, tels étaient les contenus de la formation.



Des femmes ont été formées comme ambassadrices de l'alimentation pour être présentes chez les grands distributeurs. Ici, l'Union des paysannes bernoises en action.



Les plans de menus hebdomadaires des paysannes sont très appréciés. Idées de la section des schaffhousoise pour le mois d'août.



L'engagement en matière d'alimentation culmine en 2012 avec le lancement du livre de cuisine des femmes rurales. L'équipe du projet, les présidentes cantonales et Renzo Blumenthal le présentent avec fierté.

La première décennie du nouveau millénaire a en outre apporté un changement radical pour l'Union des paysannes suisses, le plus radical depuis sa création: elle a fusionné en 2006 avec l'organisation sœur catholique UPCS. En 2005, l'assemblée ordinaire des déléguées de l'UPS avait donné son feu vert à cette fusion – ainsi qu'à un changement de nom en Union suisse des paysannes et des femmes rurales (USPF) lors de l'assemblée ordinaire de 2006. Le changement de nom a symbolisé le début d'une nouvelle entité pour toutes les paysannes et femmes rurales.

Le regroupement a été précédé de nombreuses discussions et négociations sur la forme que devait prendre l'avenir commun, initié et entamé pendant la présidence d'Annemarie Will-Kohler. Il a fallu du respect mutuel, de l'estime et du tact. Les présidentes des deux associations féminines ont d'ailleurs été honorées pour leur réussite: en 2007, la plus haute distinction agricole de Suisse, l'«Agro-

Star Suisse», a été décernée à Ruth Streit et Ingeborg Schmid, qui avait présidé l'UPCS jusqu'à sa dissolution.



Ingeborg Schmid et Ruth Streit sont honorées pour avoir regroupé l'UPCS et l'UPS dans l'USPF. (Photo OLMA St-Gall)

Onze ans plus tard, une autre «étoile» a été décernée à une présidente de l'USPF: en 2018, Christine Bühler, qui a succédé à Ruth Streit, a reçu cette distinction «pour son combat opiniâtre en faveur des droits des femmes, en particulier dans l'agriculture».

L'association s'est également penchée de plus près sur un thème qui avait jusque-là moins touché les familles paysannes que le reste de la population: le divorce. Contrai-

rement à ce qui se passe pour les couples non paysans, celui-ci entraîne des obstacles juridiques de taille. En effet, dans les exploitations agricoles, la majeure partie des finances est investie, le paysan et la paysanne travaillent jusqu'à ce que le travail soit terminé, et la plupart du temps, la paysanne n'avait (et n'a toujours) pas une protection sociale suffisante, ni comme indépendante ni comme employée. Il était donc urgent de clarifier la situation.

Afin de mettre en évidence le statut juridique de leur corporation, des paysannes romandes ont lancé le projet «Paysanne en toute conscience». Ce projet a rapidement pris de l'ampleur: D'abord pris en charge par les sections romandes de l'UPS en collaboration avec le Service romand de vulgarisation SRVA¹⁵, il a bientôt été soutenu par les services de conseil agricole de tout le pays. Le projet a également reçu le soutien du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes. En 2003, le classeur «Paysanne en toute conscience – Droits et devoirs des conjoints dans l'agriculture» a été publié en français et en allemand. Dans une deuxième étape du projet, il a aussi été édité en italien.

Afin d'aider les paysannes en cas de séparation ou de divorce, l'UPS a également établi une liste de juristes et de conseillères spécialisées dans la séparation ou le divorce des paysannes. Les associations de paysannes de Suisse romande ont lancé le projet «Le Déclat» pour offrir la possibilité d'obtenir un soutien et des conseils par téléphone.

Ce n'est pas un hasard si les droits de la femme se sont retrouvés au centre de l'attention. Avec les changements structurels et le recul constant du nombre d'exploitations agricoles, le nombre de paysannes au sein de l'USPF a également diminué. Dans les

régions urbaines, le nombre de membres non agricoles a dépassé (et dépasse) celui des paysannes exploitantes. Mais par son travail, l'association a depuis longtemps fait entendre la voix des femmes en général: par exemple en s'engageant au niveau politique lors de discussions sur des questions spécifiquement féminines de l'AVS, en s'engageant pour le maintien d'une formation en économie familiale dans les écoles et en particulier auprès du grand public, dans la campagne pour une alimentation saine. Et cela vaut également sur le plan financier:

Chez les paysannes suisses, il s'agit d'un échange donnant-donnant: Les sections cantonales et les groupes villageois font un travail indispensable, ils favorisent les relations entre personnes de la campagne, renforcent «sur place» la cohésion entre femmes, y assument des tâches essentielles, le service rural d'entraide par exemple, dont les collaboratrices soutiennent les paysannes et les femmes rurales dans leur ménage après un accident ou en cas de maladie. N'oublions pas que le premier regroupement en association s'est fait à petite échelle, dans les villages autour de Moudon. C'est la base qui porte le mouvement des femmes rurales et qui apporte aux femmes du comité de l'association faîtière et du secrétariat le soutien nécessaire pour mener une politique en faveur des femmes, même au-delà des frontières nationales.

Avec sa cotisation de membre, chaque paysanne et femme rurale soutient l'association faîtière suisse. Afin de lui accorder plus de moyens, une augmentation des cotisations a été décidée en 2011.

Les années 2010 – Plus de femmes en politique



Le 7 mars 2015, Christine Bühler participe avec d'autres femmes rurales à la journée des femmes en faveur de l'égalité salariale.

En 2011, Christine Bühler de Tavannes (BE) a repris la présidence de Ruth Streit. Dès la première année de son mandat, le comité de l'USPF a dû prendre une décision difficile. La deuxième grève nationale des femmes a été lancée dans toute la Suisse. L'USPF y participerait-elle pour la première fois – ou y renoncerait-elle comme en 1991? Elle en fût! Cela n'était pas du goût de toutes les membres, mais ce pas a rapproché l'Union des autres associations féminines.

Pour Christine Bühler, il est essentiel que les femmes aient le courage de se défendre et de s'assumer. Lors d'une interview à la fin de sa présidence, elle fait remarquer: «C'est aux femmes d'afficher leurs couleurs, de défendre leurs opinions et d'assumer leurs erreurs. Les femmes ont de la peine à se mettre en avant. On pourrait les critiquer, ce qu'elles préfèrent éviter. Mais on ne peut pas l'empêcher.»²⁰

De plus, l'USPF a encore davantage attiré l'attention des médias non agricoles. Par exemple lors de l'Année internationale de l'agriculture familiale, avec le Tour de Suisse pour les paysannes de tous les continents, que l'USPF a organisé de Genève à St-Gall en collaboration avec l'œuvre d'entraide SWISSAID.

Le fait que le Conseil fédéral ait complété en 2012 le rapport agricole par des informations sur la situation des femmes dans l'agriculture a constitué un signal important pour l'USPF. Comme les précédents, ce rapport a fourni des statistiques sur différents arguments de l'USPF.

En ce début de millénaire, le Conseil fédéral s'intéresse lui aussi à l'évolution de la vie des paysannes. À quoi ressemble leur travail quotidien au 21^e siècle? Comme elle l'avait déjà fait en 1974, la Station fédérale de recherche Agroscope réalise en 2013 une étude¹⁷ avec l'agronome Ruth Rossier: Il en ressort notamment que les partenaires travaillent à peu près autant l'un que l'autre, en moyenne 10 heures les jours ouvrables et 6 heures le dimanche. Pendant la phase familiale, une répartition classique des rôles s'applique: elle est à la maison, lui travaille dehors. Par ailleurs, la paysanne s'occupe des 2/3 de l'administration et d'environ 1/5 des travaux sur l'exploitation, le partenaire de la moitié et d'autres personnes font le reste. La paysanne et le paysan consacrent en moyenne un tiers de leur temps à une activité accessoire hors de l'exploitation. Par rapport à 1974, la charge de travail de la paysanne a diminué de 1,05 heure. Dans l'ensemble, la paysanne est un peu moins active sur l'exploitation, en contrepartie elle

travaille davantage à l'extérieur. Ce qui a peu changé pendant cette période, c'est le fait que de nombreuses paysannes travaillent sur l'exploitation sans être rémunérées et bénéficient donc d'une très mauvaise couverture sociale.^{16 / 17}

Le rapport du Conseil fédéral sur les femmes dans l'agriculture de septembre 2016 a constitué un événement marquant: il a fourni des informations détaillées et mis en évidence certaines approches, défis, lacunes et aussi des solutions.

Depuis sa fondation, l'association a pu intervenir régulièrement dans les médias agricoles, d'abord dans le magazine «die Grüne», puis – et encore aujourd'hui – dans le BauernZeitung, l'Agri, l'Agricolture ticinese et le Schweizer Bauer. Ces dernières années, l'association a accru sa présence dans la presse générale en Suisse romande et alémanique, notamment dans les quotidiens, la radio, la télévision et dans l'illustré. L'association a également utilisé les médias numériques, dans lesquels elle est toujours présente. Le site Internet couvre l'ensemble de la vie de l'association, de la formation à la présence dans les médias et la politique agricole, en passant par des guides, des recettes et des suggestions en matière d'alimentation et d'économie familiale. Il propose aussi des services, comme la plateforme «Aide et soutien», qui recommande des spécialistes ayant des connaissances agricoles dans différents domaines. L'association a ainsi créé une offre anonyme et facile d'accès pour les femmes et les hommes de la campagne, leur permettant d'obtenir rapidement une aide spécialisée en cas de problèmes de cohabitation et de collaboration. Avec cette plateforme, l'USPF voulait et veut sensibiliser à la question de la char-

ge et du surmenage dans les exploitations et encourager les gens de la campagne à chercher un soutien professionnel avant qu'il n'y ait déjà trop de «vaisselle cassée».

L'USPF a également utilisé son site Internet pour soutenir l'accès des femmes à la politique: Dans le cadre du projet «Votez femmes», l'USPF mit en 2015 une plateforme Internet à disposition des candidates au Conseil national et au Conseil des Etats issues de ses rangs, indépendamment de leur appartenance politique, et elle organisa un apéritif dinatoire au Palais fédéral. Le projet fut couronné de succès et il a été reconduit en 2019, avec «Plus de femmes en politique»: cette année-là, sur 68 candidates dont le portrait a été dressé, 17 membres de l'USPF ont été élues.



Apéritif dinatoire au Palais fédéral avec la conseillère fédérale Viola Amherd, 2019.

Pourtant, les premières pierres sont aussi posées à la base: résultat du projet PFO (Participation des femmes dans les organisations agricoles), le cours «Engagée avec compétence», une formation pour les femmes qui souhaitent exercer des fonctions officielles et œuvrer dans des organisations publiques, a été lancé en 2019. Le cours leur

permet de se préparer à de telles tâches, jusqu'à défendre un point de vue avec assurance et professionnalisme, même en cas de «vents contraires». Le cours a trouvé sa place, il continuera d'être proposé afin d'augmenter la participation des femmes dans les organisations.

Déjà peu après sa fondation, l'UPS/USPF s'est fait entendre en politique. L'association a toujours eu des contacts internationaux. Plus de huit décennies de «pouvoir des femmes» ont même conduit la présidente Christine Bühler, en 2012, et la secrétaire générale de l'USPF Kathrin Bieri, en 2018, à l'ONU à New York. Dans le cadre du Congrès des femmes de l'ONU, elles purent représenter les paysannes et les femmes rurales au sein de la délégation suisse.



Les femmes rurales de Swiss Tavolata cuisinent en 2017 lors de la fête d'Unspunnen.

Outre la politique, d'autres nouveaux projets ont été au centre, notamment autour de l'alimentation: en 2014, les femmes rurales ont accueilli des hôtes à leur table dans le cadre du projet «Swiss Tavolata». En 2019, l'USPF lança avec les sections cantonales une campagne pour marquer la Journée internationale de l'économie familiale. En effet, lorsqu'il faut faire des économies dans

l'éducation et la jeunesse, celles-ci se font toujours – à l'instar des décennies précédentes – aux dépens des compétences pratiques d'économie familiale.

Et ne l'oublions pas: l'USPF obtint en 2013 une des vice-présidences de l'USP: Christine Bühler fut la première représentante à occuper ce siège.



Christine Bühler, première vice-présidente de l'USP, remet son siège à Anne Challandes en 2019.

En 2019, Christine Bühler a passé le flambeau de la présidence de l'USPF à Anne Challandes. Durant son mandat, l'USPF a obtenu de nombreux résultats, mais malgré tous ses efforts un dossier est resté en suspens: «La protection sociale des paysannes dans le cadre de la PA22+ n'a pas encore été approuvée», a déclaré Christine Bühler dans une interview après avoir remis son mandat: «Mais avec Anne Challandes, les cartes sont en de bonnes mains – même si les hommes ont encore du mal. Il est encore inhabituel que les femmes fassent passer quelque chose de manière autonome, même au niveau fédéral. L'engagement de l'USPF a permis à la PA22+ de thématiser la protection des paysannes.»²⁰

En 2019, Anne Challandes, avocate et paysanne, a repris la présidence. Peu après, entourée du comité et du secrétariat, elle a combattu avec courage et sans relâche les campagnes des initiatives anti-agriculture «eau propre» et «anti-pesticide». Le ton était souvent hostile et il a fallu beaucoup de force et de courage aux femmes de l'USPF pour se positionner contre ces initiatives populaires. C'est aussi grâce aux femmes rurales suisses et à leurs voix, de la faïtière jusqu'aux villages, que les initiatives ont été rejetées en 2021.

Mais restons encore un moment dans l'année 2019: L'USPF a une fois de plus regardé au-delà des frontières nationales. En collaboration avec l'organisme d'entraide SWISSAID, les paysannes et les femmes rurales suisses lancèrent un appel «pour une protection sociale des paysannes en Suisse et dans le monde». En 2020, elles remirent les signatures récoltées à la plus haute personnalité suisse du pays, la présidente du Conseil national Isabelle Moret. L'année suivante, elle fit de même

à propos de la couverture sociale des paysannes du pays: Elle s'est à nouveau focalisée sur la sensibilisation à ce thème si important pour lever le tabou l'entourant. Ce n'est pas pour rien que le projet s'intitulait «Je sors de l'ombre». Des paysannes se sont exprimées sur les réseaux sociaux afin d'inciter à se pencher sur ce sujet. Des spécialistes ont répondu aux questions relatives à la couverture sociale, via une hotline.

L'USPF a une fois de plus replacé la problématique sur la scène politique, dans le cadre des discussions sur la PA22+ (actuellement suspendue), et abouti à une sensibilisation générale sur ce sujet. Anne Challandes se réjouit de constater que «les hommes ont aussi compris la nécessité d'assumer leurs responsabilités pour parvenir à une amélioration». Par ailleurs, l'USPF s'est engagée en faveur des femmes rurales dans les discussions sur la stabilisation de l'AVS (AVS 21) et la révision de la LPP, la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité.



L'appel des paysannes en 2019 à Berne. Pour plus de sécurité sociale en Suisse et dans le monde.



Le comité met en place une stratégie pour l'avenir de l'USPF et développe la vision 2030.

En 2020, l'USPF a présenté sa vision 2030 «Nous, les femmes de l'espace rural. ensemble. compétentes. engagées.». Ensemble – l'association veut bâtir des ponts entre la ville et la campagne, entre la montagne et la plaine, entre productrices et consommatrices, entre les générations. Compétentes – les femmes de l'espace rural doivent l'être, grâce à la formation de paysanne¹⁹, à des formations continues et à #ALMA – le management du ménage et du quotidien. Engagées – l'USPF défend les intérêts des femmes de l'espace rural sur les plans professionnel, économique et social.

Les femmes de l'association ont déjà bien fait bouger les choses, seules ou avec d'autres. Afin de conduire l'association vers un avenir prometteur, l'USPF prend en main des thèmes importants comme la révision des structures et des processus, le recrutement de nouvelles membres et la pérennisation de ses finances.

Les paysannes et les femmes rurales ont aussi contribué à ce qu'on puisse célébrer en 2021 le jubilé des 50 ans du droit de

vote des femmes. En effet, avant le scrutin de 1971, l'association s'est engagée en faveur du oui, et ses membres ont ainsi fait partie des gagnantes après l'acceptation du projet. Un succès pour les femmes – et les hommes – suisses, mais plutôt une «honte» pour la Suisse en tant que nation. Il a fallu (trop) longtemps jusqu'à ce que les Suissesses obtiennent l'égalité des droits d'éligibilité et de vote.

Malgré cela, ou justement à cause de cela: en 2021, les femmes et les organisations féminines ont fêté officiellement ce succès révolutionnaire dans la Berne fédérale. Des représentantes de l'USPF se sont réunies le 1^{er} août avec d'autres personnes partageant les mêmes idées dans le «berceau de la Suisse», devenu pour une fois «le Grütli des femmes».



La présidente de l'USPF avec une délégation au Grütli des femmes en 2021.

En octobre, l'USPF a participé à l'organisation de la Session des femmes au Palais fédéral. Des paysannes et des femmes rurales y ont pris part et se sont engagées au sein de la commission pour l'agriculture lancée par l'Union, dans laquelle elles ont élaboré des revendications pour améliorer la position des femmes dans l'agriculture.



2^e session des femmes en 2021. L'USPF organise la commission agricole.

2021 restera en outre dans les annales comme l'an 2 de la pandémie de Covid-19. L'USPF a également été sollicitée dans cette crise: La présidente de la Confédération Simonetta Sommaruga a donné l'occasion à Anne Challandes de présenter le point de vue des femmes rurales suisses lors de la table ronde «Conséquences de la pandémie pour les femmes?».



Vote lors de la 2^e session des femmes de 2021.



La présidente de la Confédération Simonetta Sommaruga invite des femmes à un entretien, parmi elles la présidente de l'USPF Anne Challandes.

90 ans d'engagement pour les femmes de l'espace rural – avec courage, ténacité, persévérance, créativité et assurance: depuis sa création, l'USPF s'est rendue irremplaçable pour les femmes suisses de l'espace rural. 40 ans avant l'introduction du droit de vote des femmes, les paysannes et les femmes rurales avaient déjà compris l'importance de se défendre et de s'investir pour les femmes en général. L'horizon du groupe d'entraide d'autrefois s'est élargi et profite non seulement aux femmes de la campagne, mais à toute la population – ensemble.compétentes.engagées!

Anciennes présidentes



Anna Schneider-Schnyder,
Münsingen BE †
(1932–1935)



Elsa Lichtenhahn-Maier,
Neuhausen SH †
(1935–1939)



Lili Kohler-Burg,
Linn AG †
(1939–1946)



Hanni Pestalozzi,
Wil SG †
(1946–1952)



Marie Zwahlen,
Chêne-Bougeries GE †
(1952–1959)



Margrit Messmer,
Zürich †
(1959–1963)



Maria Ott-Ulrich,
Oberwil-Zug ZG †
(1964–1969)



Kläri Gerber-Gugelmann,
Nürensdorf ZH †
(1969–1986)



**Rosmarie Ledermann-
Scheurer,** Muntelier FR
(1986–1994)



Annemarie Will-Kohler,
Ursenbach BE
(1994–2002)



Ruth Streit-Imhof,
Aubonne VD
(2002–2011)



Christine Bühler,
Romont BE
(2011–2019)

Sauf indication contraire, l'article s'appuie sur des publications et des documents de l'UPS/USPF provenant des archives de l'association et sur des entretiens avec des membres de l'association.

- ¹ Présidente UPS (depuis 2006: USPF) 2002 – 2010
- ² Fondée en 1913
- ³ <https://hommage2021.ch/fr/portrait/rosa-neuenschwander>
- ⁴ SAFFA = Schweizerische Ausstellung für Frauenarbeit = Exposition suisse du travail des femmes
- ⁵ La paysanne au travail, Arthur Porchet, Cinémathèque Suisse, NZZ online: https://www.nzz.ch/so_lebte_die_schweizer_baeuerin-ld.583417?reduced=true (14.03.22)
- ⁶ Avec Hanni Pestalozzi de Wil (SG), en 1946 c'est la première fois qu'une présidente n'est pas issue des rangs des associations fondatrices. La Genevoise Marie Zwahlen est la première femme de Suisse romande à être élue à cette haute fonction. Toutes les présidentes sont mises à l'honneur à la page 26.
- ⁷ Aujourd'hui Office fédéral de l'agriculture OFAG
- ⁸ En 1949, l'association décida de modifier l'abréviation de SLV à SLFV en allemand (l'abréviation UPS n'a pas changé en français)
- ⁹ Aujourd'hui Centre fédéral de recherches Agroscope
- ¹⁰ Présidente UPS 1969 – 1986
- ¹¹ Adhésion de l'UPS à la CEA en 1956, présidence de Kläri Gerber de 1972 à 1976. Rosmarie Ledermann, qui a succédé à Kläri Gerber durant les années 1986 – 1992 de sa présidence, a présidé le groupe de travail des femmes rurales de la CEA durant deux ans. Ensuite, la présidence fut réservée aux associations membres de l'UE. Sources R. Ledermann: entretien tél. mars 2022 Ruth Streit / Rosmarie Ledermann. UE: note Ruth Streit.
- ¹² Service d'information agricole LID, Dossier «Paysannes», 2002
- ¹³ Annemarie Will-Kohler présidente de l'UPS de 1994 – 2002
- ¹⁴ Organisation agricole regroupant des organisations professionnelles, y compris des branches spéciales et de la transformation, engagées dans la formation professionnelle
- ¹⁵ Service romand de vulgarisation agricole, aujourd'hui Agridea Lausanne
- ¹⁶ BauernZeitung, 2013, Zimmermann, Esther: Après le ménage, l'entreprise.
- ¹⁷ Rossier Ruth, Reissig Linda, Agroscope: Vivre et travailler à la ferme: résultats d'une enquête nationale budget-temps (Leben und Arbeiten auf dem Bauernhof: Ergebnisse einer schweizerischen Zeitbudget-studie), Présentation du 28.07.2013
- ¹⁸ Service d'information agricole LID, Dossier 424 «Paysannes», 23 août 2007
- ¹⁹ Signe de la réussite de l'objectif «formation» figurant dans la vision, la même année 233 femmes ont obtenu leur brevet – un record!
- ²⁰ Schaffhauser Bauer, 25 juillet 2019, p. 1; Bühler Winiger, Sanna: Christine Bühler: les femmes doivent afficher leurs couleurs.

Remerciements aux archives Gosteli:

Sanna Bühler Winiger remercie les archives Gosteli d'avoir mis à sa disposition de nombreux témoignages qui lui ont permis de se plonger dans l'univers historique des femmes de la campagne et d'en restituer l'esprit dans cette publication commémorative.



SBLV. USPF. USDCR.

Schweizerischer Bäuerinnen- und Landfrauenverband
Union suisse des paysannes et des femmes rurales
Unione svizzera delle donne contadine e rurali

Laurstrasse 6 . 5200 Brougg
Téléphone 056 441 12 63
info@landfrauen.ch
www.paysannes.ch . www.landfrauen.ch



@paysannes.ch
@landfrauen.ch



Impressum

Éditeur

Union suisse des paysannes et des femmes rurales
USPF.

Texte

Sanna Bühler Winiger,
Femme rurale et journaliste agricole, Neuhausen a. Rhf.

Tirage

450 exemplaires (DE), 150 exemplaires (FR)

Impression

Druckerei Schürch AG, Bahnhofstrasse 9, 4950 Huttwil

Version
digitale

